Image not found or type unknown

Aide suite au décés d'un parent

Par **Squall04**, le **31/03/2012** à **20:19**

Bonjour,

Voilà mon père est décédé sous peux, et je m'inquiète pour notre future à ma mère et moi.
En effet mon père était seul à travailler pour subvenir à nos besoins. Il avait 56 ans et donc très loin encore de la retraite, travaillant dans le secteur privé en tant que comptable.
Comme dis précédemment ma mère ne travail pu depuis 6-7ans et ne perçoit rien du tout par mois, elle est âgée de 55 ans.

Quelqu'un serait-il en mesure de me dire quelles sont les aides qui peuvent nous être attribuait ?
Je suis actuellement en apprentissage et je perçoit un petit salaire de 800€ par mois, mais ce n'est pas suffisant pour payer le crédit de la maison etc...
C'est vraiment très important, sinon on se retrouve à la rue, mon père gagné 3000€ par mois... et malheureusement on se retrouve sans rien.

Merci d'avance.

[citation]payer le crédit de la maison [/citation]
Et l ' assurance décès invalidité dont devait être assorti l ' emprunt de la maison ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés